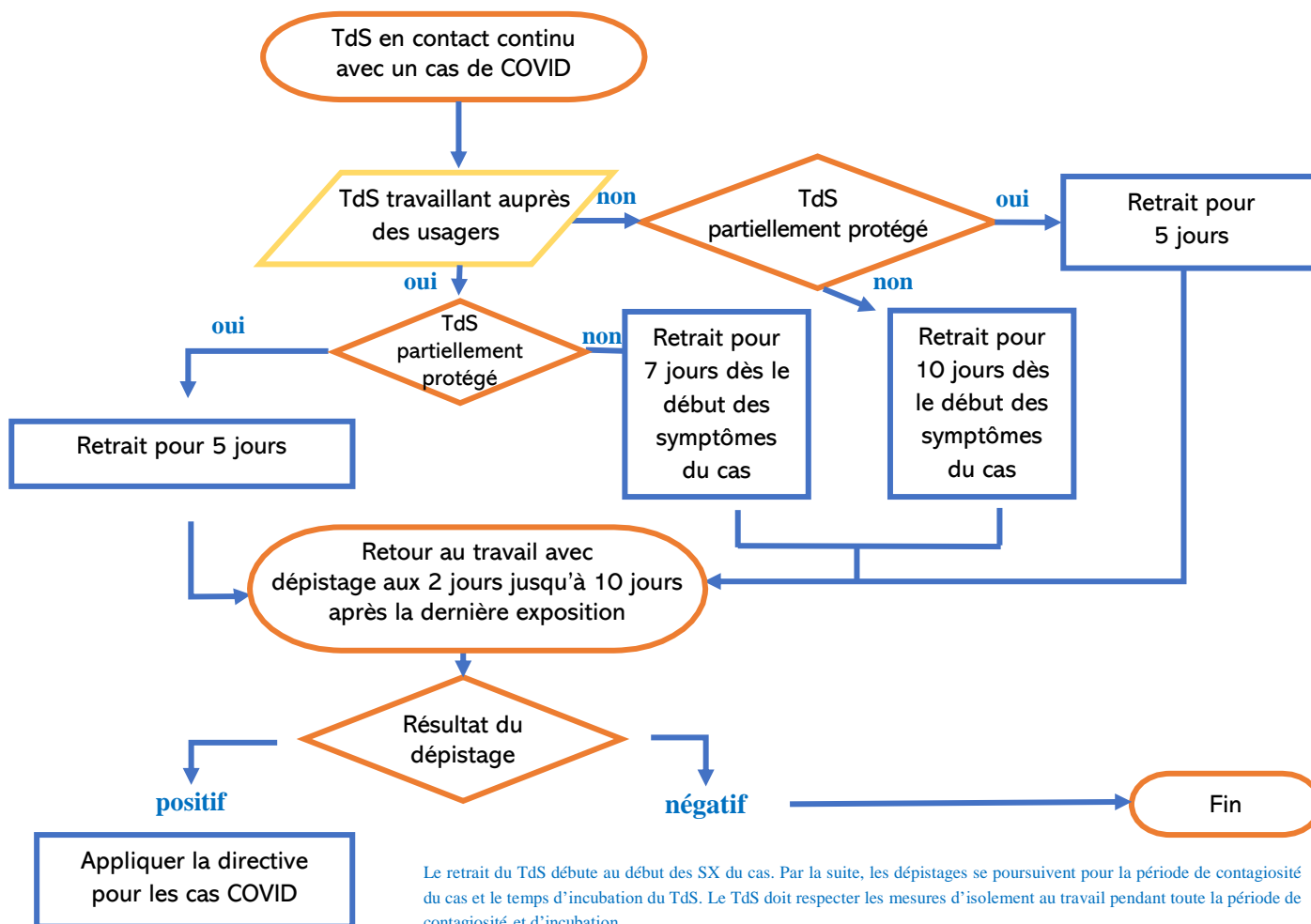


Gestion du retour au travail pour le travailleur de la santé en contact domiciliaire limité ou continu avec un cas de COVID-19



Le retrait du TdS débute au début des SX du cas. Par la suite, les dépistages se poursuivent pour la période de contagiosité du cas et le temps d'incubation du TdS. Le TdS doit respecter les mesures d'isolement au travail pendant toute la période de contagiosité et d'incubation.